

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GENFIT recrute Thomas Baetz en tant que Chief Financial Officer et nomme deux nouveaux membres au Comité Exécutif

Lille (France), Cambridge (Massachusetts, États-Unis), le 22 avril 2021 – GENFIT (Nasdaq et Euronext: GNFT), société biopharmaceutique de phase avancée engagée dans l'amélioration de la vie des patients atteints de maladies hépatiques et métaboliques, annonce aujourd'hui la nomination de Thomas Baetz au poste de Chief Financial Officer. Il rejoint le Comité Exécutif avec Stefanie Magner, Chief Compliance Officer.

Thomas Baetz a 18 ans d'expérience internationale en finance d'entreprise, financement et investissement, acquise au sein de start-ups et de sociétés cotées spécialisées dans la santé et des technologies. Il a notamment travaillé deux ans aux États-Unis et sept ans en Chine. Avant de rejoindre GENFIT, il a été Directeur Healthcare chez Dragon Financial Partners, conseillant les sociétés healthtech européennes en matière de partenariats, de levées de fonds et de management opérationnel. Il a exercé pendant quatre ans les fonctions de Directeur Administratif et Financier et Directeur Asie-Pacifique de la medtech Impeto Medical, à Paris et Hong-Kong, participant activement à l'élaboration et l'exécution de la stratégie avec les fondateurs. Auparavant, il a occupé divers postes au sein de la direction financière du groupe Cegedim pendant 10 ans, dirigeant notamment le contrôle de gestion et menant l'intégration financière lors de l'acquisition de Dendrite. En tant que Directeur du Corporate Development, il a également piloté divers projets d'acquisitions, de créations de sociétés et de ventes d'actifs, et a participé, entre autres activités de financement, à la réalisation d'une importante augmentation de capital bénéficiant du soutien du Fonds Stratégique d'Investissement (Bpifrance). Sa carrière a débuté dans la banque et le conseil en stratégie.

Thomas a obtenu son Master en Finance et Actuariat à l'École Nationale Supérieure de la Statistique et de l'Administration Économique (ENSAE) et est diplômé de l'ESCP Europe.

Thomas Baetz, Chief Financial Officer de GENFIT, a déclaré : *« Je suis ravi de rejoindre GENFIT au moment où la société exécute un rebond stratégique autour de ses deux programmes phares. La renégociation de la dette obligataire finalisée en janvier et le plan de contrôle des dépenses mis en place depuis l'an dernier placent GENFIT dans une situation lui permettant de construire son avenir sur des bases solides, et avec une bonne visibilité financière. J'ai donc hâte de poursuivre le travail engagé. »*

Stefanie Magner intègre également le Comité Exécutif en tant que Chief Compliance Officer, VP International Legal Affairs, poste qu'elle occupe depuis le 1^{er} mars. Elle a rejoint GENFIT en 2016 en tant que Directrice Adjointe des Affaires Juridiques, après avoir été avocate pendant près de 10 ans au sein du bureau parisien du cabinet américain Jones Day. Conseillant les émetteurs et les

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

banques d'affaires, elle a acquis une expérience significative dans le domaine du financement des sociétés de biotechnologies, travaillant sur une grande variété d'opérations, incluant fusions et acquisitions et introductions en bourse. Elle a activement participé à l'IPO de GENFIT réalisée sur le Nasdaq en 2019.

Membre du Barreau de New York et ancien membre du Barreau de Paris, elle est diplômée en Relations Internationales et en Français à l'Université de Pennsylvanie (dont une année effectuée à Sciences-Po Paris), et en droit à l'American University de Washington D.C. aux Etats-Unis et en France de l'Université de Paris X – Nanterre.

Pascal Prigent, Directeur Général de GENFIT, a ajouté : « *Nous sommes ravis d'accueillir Thomas au poste de Chief Financial Officer de GENFIT. Son expérience internationale nous sera précieuse pour accompagner notre développement international et financer notre croissance. Je salue également l'arrivée de Stefanie au Comité Exécutif, les questions de conformité devenant plus importantes à mesure que l'on s'approche d'un possible développement commercial aux Etats-Unis. Son expertise en droit financier international a été essentielle lors de notre IPO sur le Nasdaq en 2019.* »

À PROPOS DE GENFIT

GENFIT est une société biopharmaceutique avancée engagée dans l'amélioration de la vie des patients atteints de maladies cholestatiques et métaboliques chroniques du foie. GENFIT est pionnier dans le domaine de la découverte de médicaments basés sur les récepteurs nucléaires, fort d'une histoire riche et d'un solide héritage scientifique de près de deux décennies. GENFIT recrute actuellement des patients pour ELATIVE™, un essai clinique de Phase 3 évaluant elafibranor dans la cholangite biliaire primitive (« PBC »). Elafibranor est un composé en cours d'évaluation et n'a été revu ni n'a reçu d'approbation d'aucune autorité réglementaire. Abordant la prise en charge clinique des patients atteints de maladies hépatiques à travers une approche intégrée, GENFIT développe également NIS4™, une technologie nouvelle de diagnostic visant à faciliter l'identification des patients atteints de NASH « à risque ». NIS4™ fait l'objet d'un accord de licence à la Société LabCorp® pour le développement et la commercialisation aux Etats-Unis et au Canada d'un test diagnostique moléculaire sanguin basé sur cette technologie. GENFIT est installée à Lille, Paris et Cambridge, MA (États-Unis). GENFIT est une société cotée sur le Nasdaq Global Select Market et sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, Compartiment B (Nasdaq et Euronext : GNFT). www.genfit.fr

AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives à propos de GENFIT, y compris au sens où l'entend le Private Securities Litigation Reform Act de 1995 et en particulier des déclarations prospectives relatives à nos objectifs de réduction des coûts et à notre visibilité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

financière. L'utilisation de certains mots, comme tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entendre », « devoir », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaiter », « pouvoir », « permettre », « viser », « encourager », « être confiant » ou, le cas échéant, la forme négative de ces mêmes termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses et attentes raisonnables de sa Direction Générale, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes connus ou inconnus, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux décrits, induits ou anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Ces aléas et incertitudes comprennent, parmi d'autres, les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris dans le domaine des biomarqueurs, au progrès et aux résultats des essais cliniques prévus et en cours, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires concernant ses candidats-médicaments et solutions diagnostiques, à la fluctuation des devises, à la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement, ainsi qu'à ceux développés au Chapitre 2 « Facteurs de risque et contrôle interne » du Document d'Enregistrement Universel 2019 de la Société déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** ») le 27 mai 2020 sous le numéro D.20-0503, ainsi qu'à la section 2 « Facteurs de risque » de de l'Amendement au Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'AMF le 22 décembre 2020 sous le numéro D.20-0503-A01, disponibles sur les sites Internet de GENFIT (www.genfit.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org) et à ceux développés dans les documents publics et rapports déposés auprès de la Securities and Exchange Commissions (« **SEC** ») américaine, y compris le Rapport Annuel Form 20-F déposé auprès de la SEC le 27 mai 2020. De plus, même si les résultats, la performance, la situation financière et la liquidité de la Société et le développement du secteur industriel dans lequel elle évolue sont en ligne avec de telles déclarations prospectives, elles ne sauraient être prédictives de résultats ou de développements dans le futur. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date de publication de ce document. Sous réserve de la réglementation applicable, la Société ne prend aucun engagement de mise à jour ou de révision des informations contenues dans ce communiqué, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'évènements futurs ou autres.

CONTACT GENFIT

Tel : +1 (617) 714 5252 | investors@genfit.com

Hélène LAVIN – GENFIT | Tel : 03 20 16 40 00 | helene.lavin@genfit.com

Relations Presse - ULYSSE COMMUNICATION - Bruno ARABIAN | Tel : 06 87 88 47 26 | barabian@ulyse-communication.com